

Enseignement Moral et Civique :

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Supports possibles

◦ Albums :

- L'anneau de Gygès (C. Vallée – J. Schepers)
- Les philo-fables (M. Piquemal)
- Les chefs et les autres (B. Puech)

◦ Textes « officiels » :

- La déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789 articles 1, 4, 6, 9 et 11 pour le cycle 3)
- La convention internationale des droits de l'enfant (1989, Nations Unies)
- La loi sur le handicap (2005)

La charte de la laïcité : [Charte de la laïcité commentée](#)

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. Elle est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les lieux publics le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE
La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcherait de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture de respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que les autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde, ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignement le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

jour actu
La France est une République laïque

1 La France considère tous ses habitants de la même façon, ou qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas de telle ou telle religion. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

2 La France n'a pas de religion et n'a aucun intérêt à en avoir.

3 En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.

4 Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre ensemble sans avoir de problèmes.

5 La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.

LA CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE
La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

L'ÉCOLE EST LAÏQUE

1 L'école permet de grandir et de se élever, on se protège des pressions et de l'influence de son entourage. À l'école, tu apprendras à penser librement et sans ton religion.

2 À l'école, tu auras les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

3 Les adultes qui travaillent dans l'école sont la pour faire respecter les principes de la République. Ils les respectent eux-mêmes, et les enseignants et en parlent à tes parents.

4 À l'école, personne n'a le droit de t'obliger à être de telle ou telle religion. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

5 À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.

6 Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.

7 Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte qu'il est religieux ou qu'il est libre de sa religion.

8 Tu n'as pas le droit de porter de signes ou tenues qui montrent que tu es religieux ou que tu es libre de ta religion.

9 Tu n'as pas le droit de porter de signes ou tenues qui montrent que tu es religieux ou que tu es libre de ta religion.

10 Tu n'as pas le droit de porter de signes ou tenues qui montrent que tu es religieux ou que tu es libre de ta religion.

11 Tu n'as pas le droit de porter de signes ou tenues qui montrent que tu es religieux ou que tu es libre de ta religion.

12 Tu n'as pas le droit de porter de signes ou tenues qui montrent que tu es religieux ou que tu es libre de ta religion.

13 Tu n'as pas le droit de porter de signes ou tenues qui montrent que tu es religieux ou que tu es libre de ta religion.

14 Tu n'as pas le droit de porter de signes ou tenues qui montrent que tu es religieux ou que tu es libre de ta religion.

15 Tu n'as pas le droit de porter de signes ou tenues qui montrent que tu es religieux ou que tu es libre de ta religion.

- La série documentaire, *les chemins de l'école* diffusée sur France 5 avec la possibilité de prolongement par un jeu :

<http://education.francetv.fr/matiere/education-civique/cel/jeu/les-chemins-de-l-ecole>